



Section de Savoie



Compte rendu du groupe de travail mouvement du 14 janvier 2016

Les élus du personnel étaient réunis pour travailler sur les projets de circulaire temps partiel et mouvement. L'IA n'était malheureusement pas présent donc tous les nouvelles propositions ou oppositions faites en séance seront de nouveau discutées en équipe de direction avant la parution des deux circulaires

Avant de traiter du mouvement, les élus du personnel sont intervenus sur de nombreux sujets :

- ❖ **Groupe de travail sur l'inspection en Savoie.** Le SE-Unsa, FO et le SNUipp-FSU avait écrit à l'IA (en décembre) pour lui demander la tenue d'un groupe de travail sur les modalités d'inspection en Savoie. N'ayant toujours pas de réponse de la part de l'IA, le SE-Unsa est intervenu pour demander une réponse.

Réponse de l'IENA : il n'y aura pas de groupe de travail sur l'inspection en Savoie et donc pas d'harmonisation comme c'est demandé. Chaque IEN est libre de faire ses choix. Sur le plan réglementaire, les modalités d'inspection en Savoie sont normales et réglementaires. Le SE-Unsa est intervenu pour dire que cette réponse n'était pas satisfaisante et qu'il n'était pas normal qu'à Aix les Bains, par exemple, les enseignants ne soient prévenus que la veille pour le lendemain. Nous continuerons donc le débat dans le cadre du CHSCT départemental.

- ❖ **GAIA :** suite à l'annulation de certaine animation pédagogique, le serveur GAIA a été ouvert. Des collègues nous avait contactés pour nous alerter sur les difficultés de se connecter. Le SE-Unsa est donc intervenu pour demander si les problèmes étaient résolus.

Réponse de l'administration : tout est rentré dans l'ordre et tous les enseignants concernés ont pu s'inscrire.

- ❖ **PPMS :** le SE-Unsa est intervenu pour rappeler que sur la dernière circulaire de l'IA parvenue dans les écoles juste avant les vacances, il était indiqué que « le PPMS pourrait être finalisé pour la mi-février pour laisser un temps de concertation et de travail ». Il est donc anormale que dans certaine circonscription les IEN demandent de le rendre pour le 20 janvier (circonscription d'Albertville par exemple).

Réponse de l'administration : un point être en train d'être fait pour recenser où le PPMS est déjà fait. Des réunions avec différents services (police, pompiers, préfecture...) devraient avoir lieu prochainement pour la mise en place d'un circuit d'information et de relais (conduite à tenir, observations, analyse des exercices) pour ensuite aider les écoles dans l'élaboration des PPMS.

Bref, pour le SE-Unsa, il ne doit donc pas y avoir de consignes de remonter avant la mi-février. N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

- ❖ **Remplacement :** le SE-Unsa est intervenu pour demander un point sur la situation du remplacement en Savoie. Pour l'administration, il n'y a pour l'instant pas de véritables difficultés. Quelques prêts parfois de TRB entre circonscriptions mais pas de problème particulier.



Section de Savoie



Circulaire mouvement : peu de changement cette année

La circulaire devrait paraître très prochainement. Comme pour la circulaire temps partiel, l'administration veut faire une dernière relecture avec nos propositions à l'IA avant de trancher.

Voici le calendrier prévisionnel :

Calendrier prévisionnel annoncé :

Date limite retour des candidatures sur poste à profil	Non arrêtée
Retour des demandes de majoration de barème	vendredi 4 mars
Commissions d'entretien candidats sur postes spécifiques	Non arrêtée
Publication des postes	Lundi 21 mars
Période d'ouverture du serveur SIAM	Du 24 mars au 10 avril
Groupe de travail majoration de barème	Jeudi 17 mars
Envoi des accusés de réception via i-prof	Mardi 26 avril
Date limite de réclamation éventuelle DSDEN	Mardi 3 mai
CAPD du mouvement	Vendredi 27 mai
Groupe de travail phase d'ajustement	Jeudi 30 juin et vendredi 1 ^{er} juillet
Groupe de travail phase d'ajustement de rentrée (prévision)	Date non arrêtée

Peu de changement dans la circulaire du mouvement. Les élus du SE-Unsa sont pourtant intervenu pour porter certaine demande qui pourraient grandement améliorer notre mouvement savoyard :

- ❖ Encore une fois, le SE-Unsa mais aussi l'ensemble des élus du personnel ont demandé la possibilité **d'une deuxième saisie de vœux informatisés** à la phase d'ajustement. Ceci permettrait de choisir véritablement son poste. C'est possible dans plusieurs départements.

Réponse de l'administration : non, ce n'est pas possible. Pas de volonté rectorale de le faire. Aucun département de l'académie ne le fait et comme il y a besoin des services académiques pour faire tourner le mouvement (informatisé)...ce n'est pas possible.

- ❖ Les élus du personnel ont aussi demandé **d'avancer la tenue de la phase d'ajustement de quelques jours**. Le 31 juin et le 1^{er} est un peu tard pour permettre aux enseignants de prendre contact avec leur nouvelle école.

Réponse de l'administration : ce n'est pas possible car le 2^{ème} CTSD carte scolaire est assez tard. Il y a ensuite un délai à respecter pour permettre au personnel de travailler sur le mouvement.

- ❖ Les élus du personnel ont demandé qu'il soit à nouveau possible (**c'était possible il y a seulement quelques petites années**) de **quitter son poste**. En effet, un collègue titulaire d'un poste ne peut sortir de ce poste qu'à la condition de devenir titulaire d'un nouveau poste dès la première phase du mouvement. Si ce n'est pas le cas, il ne peut alors pas le quitter. Trop de collègues, qui peuvent être en difficulté sur leur poste (pour de multiples raisons) se trouvent prisonniers...et se retrouvent donc dans des situations très compliquées.



Section de Savoie

L'administration ne veut pas pour l'instant retenir solution mais va tout de même étudier la possibilité de le permettre à des collègues en situation compliquée. A suivre...c'était déjà la même promesse l'année dernière...

- ❖ **Postes à profil et à exigence particulière** : pour le SE-Unsa, il y a bien trop de postes de cette nature. Ceci entraîne un mouvement parallèle. Pour le SE-Unsa, la règle doit être le barème. De plus, nous avons demandé lors des entretiens pour obtenir ces postes que seulement 2 avis soient donnés : favorable ou défavorable. Ensuite, c'est le barème qui doit départager. En effet, en mettant trois avis comme c'est le cas chaque année : très favorable/favorable/défavorable, il n'est pas rare de ne voir qu'un avis très favorable...ceci interroge parfois les élus du personnel !!!
- ❖ **Enseignants référents** : les enseignants référents dépendent de la circonscription de Chambéry ASH. Ils sont donc nommés sur le support de Chambéry 2 puis ils sont répartis sur des secteurs en Savoie. Quand un collègue souhaite postuler sur un poste d'enseignant référent, il est alors obligé de postuler sur un poste unique au mouvement sans savoir dans quelle partie du département il sera. Pour le SE-Unsa ce n'est pas normal. Nous avons demandé à l'administration de définir les secteurs en amont de la première phase du mouvement. Puis lors de l'entretien (puisque que l'entretien est obligatoire pour être enseignant référent), l'administration devrait demander à chaque collègue de se positionner sur les secteurs souhaités. Ceci éviterait aux collègues nommés de se retrouver à l'autre bout du département...(c'est ce que nous avons vécu l'année dernière...)

Réponse de l'administration : ce n'est pas possible...Dommage, car on pourrait au moins y réfléchir

- ❖ **Poste ASH et remplacement** : le SE-Unsa est intervenu pour rappeler que le remplacement en ASH et notamment sur le poste de SEGPA ou EREA était loin d'être satisfaisant. Cela maintenant plusieurs années que nous demandons des postes de remplacement en ASH soient créés. Oui, remplacer en SEGPA/EREA, c'est compliqué et il ne faut donc pas mettre des collègues en difficulté...Pour le SE-Unsa, dans les circonscriptions, des collègues sont d'accord pour aller remplacer en SEGPA ou EREA. Il faudrait, avec leur accord, les rattacher sur des SEGPA et des EREA et leur permettre de remplacer prioritairement en ASH. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Du coup, ces collègues sont souvent déjà pris sur un autre remplacement quand il y a un besoin de remplacement en SEGPA/EREA...on envoie au mieux des collègues pour qui ça va être difficile...ou alors personne.
- ❖ **Réponse de l'administration** : non car tout n'importe quel remplaçant doit être capable d'aller remplacer en SEGPA/EREA...

Cette réponse est pour nous loin d'être satisfaisante. Quel beau vœu...mais sur le terrain, ça ne marche pas...encore une bien belle méconnaissance de ce public particulier...

- ❖ **Titulaire de secteur** : il ne sera encore cette année plus possible d'obtenir un de ces postes mais ils apparaîtront toujours dans la liste des postes au mouvement. Les élus du personnel ont demandé qu'il soit marqué en rouge à côté de chaque poste qu'il est impossible de les obtenir. En effet, l'année dernière, beaucoup de collègues avaient perdu des vœux en les demandant.



Section de Savoie

- ❖ **Communes sorties des vœux géographiques** : nous arrivons à la troisième année du dispositif. Des collègues auront des points de majorations de barème supplémentaire pour avoir passé ans sur ces écoles. Il devrait être au nombre de 8. Il faudra sûrement réfléchir à la possibilité d'ajouter de nouvelles communes dans ce dispositif mais pas avant l'année prochaine.

- ❖ **RASED** : les élus du personnel ont demandé que les postes non pourvus puissent être donnés à des collègues non titulaires du CAPA-SH en phase d'ajustement. L'administration ne le souhaite toujours pas. **Le SE-Unsa est largement intervenu pour demander de le permettre au moins aux collègues qui souhaitent passer le CAPA-SH en candidat libre. Comment faire un mémoire et faire deux séances en situation pour obtenir le CAPA-SH sans avoir pu exercer sur un poste. C'est se priver de collègues motivés et les mettre en difficulté pour obtenir leur diplôme...**

Le SE-Unsa reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nous ferons très rapidement passer notre document « spécial mouvement » pour vous aider à mieux comprendre les règles. Attention, ne restez pas tout seul, il vaut mieux prendre le temps de nos appeler ou de nous envoyer un petit mail plutôt que de faire n'importe quoi...